République Française
Département ARDENNES
VENDRESSE

Compte rendu de séance

Séance du 5 Juin 2026

L' an 2026 et le 5 Juin à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,SALLE DU CONSEIL sous la présidence de
CARPENTIER Guillaume Conseiller

Présents : Mmes : HOKKE Géraldine, LOUIS Sabrina, MOREAU Laetitia, TAYOT Julie, TOURET Sophie, MM : CARPENTIER Guillaume, CHATELARD Freddy, DELANNOY Jacques, DENIS Sébastien, GOBE Loïc, LAGRIVE Jérôme

TAYOT Julie (procuration à Mme MOREAU Laëtitia), TOURET Sophie (procuration à M. DENIS Sébastien)

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 01/06/2026
Date d'affichage : 01/06/2026

Acte rendu executoire
après dépôt en PREFECTURE DES ARDENNES
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : HOKKE Géraldine

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Elections des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales - 2026_06_02
Renouvellement de la CCID suite aux élections municipales - 2026_06_01

Elections des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales
réf : 2026_06_02
les membres du bureau sont Freddy Chatelard, Jacques Delannoy, Jérôme Lagrive, Laëtitia Moreaux.

Le délégué titulaire est monsieur Loïc Gobé : 11 voix

Les délégués suppléants sont : Jacques Delannoy, Freddy Chatelard, Sabrina Louis

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Renouvellement de la CCID suite aux élections municipales
réf : 2026_06_01
Monsieur le Maire expose que la Direction Générale des Finances Publiques demande aux commune de désigner des habitants de la commune qui seront tirés au sort pour intégrer la Commission de Contrôle des Impôts Directs.

La commune de Vendresse ayant une population inférieure à 2 000 habitants, seront choisis 6 délégués titulaires et 6 commissaires suppléants.

La DGFIP demande de déposer une liste de 24 noms. La liste proposée est la suivante :

- DETE Jean

- BOURSCHEIDT Laurent

- MERCIER Thierry

- GUILLAUME Julienne ép. ROGISSART

- ANCELIN Marie-Claude

- MIQUEL Frédéric

- MICHEL Francis

- GUILLAUME Jean

- TASSOT Daniel

- PREVOTEAUX Hubert

- DROUOT Eric

- DEGLAIRE Bernard

- CONSEIL Patrick

- HAOUY Benoît

- LELONG Anne épouse HANICOTTE

- ROUSSEAUX Thierry

- BOUTON Denis

- JACQUEMART Daniel

- LIENARD Evelyne épouse CARPENTIER

- DENIS Sébastien

- TOURET Marc

- GUTKNECHT Fabrice

- CORNIQUET Régis

- DEMISSY Line

Après en avoir délibéré, les conseillers acceptent la liste proposée.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Concernant la salle Peynet (en dessous de la mairie) et la salle Caillet, les tarifs proposés sont les suivants :

- 150 euros pour les habitants

- 250 euros pour les habitants extérieurs

une caution de 500 euros sera exigée ainsi qu'une caution de 100 euros qui seront restitués à la fin de la location après vérification de l'état des lieux.

La location comprend la cuisine, la vaisselle et les ordures ménagères.

La salle Tirman est réservée uniquement pour les associations, à titre gratuit, sur présentation d'une attestation d'assurance.

Le chapiteau est à disposition des habitants sur présentation d'une attestation d'assurance. Des modalités plus précises sont à venir concernant cette location.

Le règlement des locations se trouve en mairie

Séance levée à: 20:00

En mairie, le 06/08/2026
Le Maire
Jacques DELANNOY